

Le Comité français pour les activités géodésiques de l'UN-GGIM

Projet de mandat - *version du 29 novembre 2021*

1. Contexte

En 2011, les Nations Unies ont mis en place un comité d'experts, le Comité UN-GGIM¹, chargé de promouvoir la gestion coordonnée de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

Sur proposition de ce comité, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2015 une résolution portant sur le Repère de référence géodésique mondial pour le développement durable².

Cette résolution invite à la coordination des États membres pour toutes les questions relatives à ce repère et à son utilisation : infrastructures, normes, convention, échange de données, formation, information. Un sous-comité pour la géodésie a été créé en 2016 pour accompagner cette initiative.

En France, le Bureau des longitudes a créé en 2019 une commission sur les infrastructures géodésiques. Cette commission rassemble des représentants d'organismes français impliqués dans des activités géodésiques, ainsi que de départements ministériels ou de structures de coordinations.

L'un des axes de travail de cette commission du Bureau des longitudes concerne la contribution de la France aux activités géodésiques du Comité UN-GGIM mentionné plus haut.

Le Bureau des longitudes estime important que la France possède une stratégie d'accompagnement de la résolution des Nations Unies sur le Repère de référence géodésique mondial.

Le Bureau des longitudes propose la création d'un comité national pour les activités géodésiques de l'UN-GGIM, rassemblant les acteurs français concernés, et définissant une stratégie nationale dans ce domaine pouvant être proposée au gouvernement français et à ses délégués aux Nations Unies.

2. Mandat du Comité français pour les activités géodésiques de l'UN-GGIM

Le Comité français pour les activités géodésiques de l'UN-GGIM rassemble les parties prenantes françaises concernées par les activités de géodésie de l'UN-GGIM.

Il organise leur concertation afin de définir une stratégie nationale en matière de géodésie pouvant être portée par le gouvernement français et ses délégués aux Nations Unies.

Il constitue aussi un forum d'information sur lesdites activités et recommandations, notamment les points qui concernent directement la France ou impliquent une action nationale.

3. Composition du Comité français pour les activités géodésiques de l'UN-GGIM

Le Comité français pour les activités géodésiques de l'UN-GGIM est composé de représentants d'entités (départements ministériels, organismes et structures de coordination) concernées par la géodésie, ainsi que d'experts qualifiés nommés par ce Comité.

La liste de ces entités et experts qualifiés est arrêtée et tenue à jour par le Comité.

1 <https://ggim.un.org/about/>

2 http://ggim.un.org/documents/A_69_L53_F.pdf

Un bureau composé d'un président, vice-président et secrétaire, est élu chaque année par le Comité.

4. Programme de travail du Comité français pour les activités géodésiques de l'UN-GGIM

- a. Élaborer une stratégie nationale en la matière;
- b. organiser des réunions préparatoires aux sessions officielles du Comité UN-GGIM et de son sous-comité de la géodésie;
- c. rédiger et diffuser des comptes-rendus de ces sessions;
- d. tenir à jour la liste des entités représentées dans le Comité;
- e. nommer des experts qualifiés en tant que de besoin.

5. Entités représentées au Comité français pour les activités géodésiques de l'UN-GGIM

Départements ministériels

- Ministère des affaires étrangères
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Ministère de la transition écologique
- Délégués du Ministère des affaires étrangères au Comité UN-GGIM et à son sous-comité de la géodésie

Organismes publics (académie, recherche, production)

- Bureau des longitudes (BDL)
- Centre national d'études spatiales (CNES)
- Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM)
- Institut de physique du globe de Paris (IPGP)
- Observatoire de la Côte d'Azur (OCA)
- Observatoire de Paris (OP)
- École Normale Supérieure (ENS)

Structures de coordination nationale

- Conseil national de l'information géographique (CNIG)
- Comité national français de géodésie et de géophysique (CNFGG)
- Groupe de recherche de géodésie spatiale (GRGS)
- Infrastructure de recherche littorale et côtière (ILICO)
- Réseau sismologique et géodésique français (RESIF)
- Data Terra